

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

PRÉSENTATION DE L'ENSPY

L'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) de Yaoundé est un établissement public d'enseignement supérieur technologique, rattaché à l'Université de Yaoundé I. L'ENSP de nos jours est l'héritière naturelle de l'Ecole Fédérale Supérieure Polytechnique (EFSP) créée par décret N° 71/DF/260 du 04 juillet 1971 avec alors pour missions de former des cadres techniques supérieurs dont le pays avait besoin pour son développement. L'EFSP sera réorganisée par décret N°73/601 du 29 septembre 1975 en Ecole Nationale Supérieure Polytechnique. L'ENSP est placée sous tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et son organisation administrative et académique est définie par le décret N° 93/036 du 29 janvier 1993. Elle est soumise aux dispositions générales de la loi N° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun et son régime des études.

L'ENSP est la plus ancienne école de formation des ingénieurs au Cameroun. À ce titre, elle dispose du plus grand réseau des ingénieurs de la sous région Afrique centrale. Au niveau de la formation, l'ENSP est la seule école au Cameroun à disposer d'un Centre High Tech d'Impression 3D, la première école à héberger un Centre d'Excellence Africain (CEA) accompagné par la Banque mondiale. La seule école de la sous région à avoir 4 filières de formation accréditées CTI, 4 masters recherche accrédités HCERES.

L'ENSP est au Cameroun l'école de formation en Sciences de l'ingénieur et Applications où on soutient le plus de doctorat au courant d'une année académique.

VISION DE L'ENSPY

La formation à l'École Nationale Supérieure Polytechnique confère aux étudiants des connaissances pointues leur permettant de faire face aux défis scientifiques et technologiques majeurs qui jonchent le chemin du Cameroun vers l'émergence tout en leur inculquant des valeurs fondamentales telles que l'esprit d'équipe, le professionnalisme, le travail bien fait, la tolérance.

L'ENSP de Yaoundé souhaite rester un des accompagnateurs clés du développement économique du Cameroun, renforcer son ancrage sous régionale et devenir un hub technologique en Afrique.

LES VALEURS DE L'ENSPY

L'ENSP pour accomplir sa mission fait sienne les valeurs suivantes :

- **Innovation**
- **Créativité**
- **Performance**
 - *Préciser pour toute action les résultats attendus en quantité, qualité, coût et conformité attendus*
 - *Savoir faire preuve d'initiative, d'innovation, d'anticipation et de proactivité.*
- **Professionnalisme**

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

- *Exercer notre métier avec compétence, rigueur et passion pour atteindre les résultats*
- *Se mobiliser pour répondre en permanence et efficacement aux attentes des clients en leur offrant des solutions adaptées.*
- **Qualité du travail et esprit d'équipe**
 - *Être solidaire des décisions prises*
 - *Répondre de ses actes, de ceux de l'équipe et de l'entreprise*
 - *Travailler de manière solidaire en étant disponible, animé d'un esprit d'ouverture et d'une écoute active pour atteindre l'objectif commun*
- **Respect et protection de l'environnement**
- **Proactivité et responsabilité sociale**
- **Acceptation de la diversité et esprit de tolérance**
- **Équité**
- **Liberté de pensée et d'expression**

PROFIL DES DIPLOMÉS DE L'ENSPY

La formation à l'ENSP aujourd'hui confère aux étudiants des compétences pointues leur permettant de relever les défis de développement auxquels le Cameroun est confronté tout en leur inculquant des valeurs fondamentales telles la rigueur, la capacité de résoudre des problèmes, la capacité de travailler en équipe, le professionnalisme. La formation est étalée sur cinq (05) ans avec, pour les deux premières années une formation scientifique générale qui prépare à la formation aux métiers d'ingénieur qui elle commence en troisième année. La formation théorique est entrecoupée de stages en entreprises et de visites d'entreprises.

Les différentes filières de formation à l'ENSP, cycle Ingénieur sont :

- Génie Mécanique
- Génie Industriel
- Génie Informatique
- Génie Civil
- Génie Electrique
- Génie des télécommunications

Bien que généralistes, ces ingénieurs possèdent de solides connaissances scientifiques en lien avec la spécialité choisie. La structure de la formation permet aux élèves d'être directement opérationnels afin de répondre efficacement aux besoins des entreprises et des milieux socio-professionnels.

RENOUVELLEMENT DES ACCRÉDITATIONS CTI À L'ENSPY

En vue de préparer le renouvellement des accréditations CTI de l'ENSP, une Commission de refonte des programmes a été mise sur pied par Décision N°773/ENSP/D du 27 mars 2018. Cette Commission est présidée par le Directeur de l'ENSP, supervisée par le Directeur Adjoint chargé des études. La coordination technique est assurée par les 6 Chefs de Départements.

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

L'ENSP est représentée par cette Commission qui travaille dans le cadre de l'Accord de partenariat entre l'Université de Yaoundé I (Cameroun) et l'Université de Technologies de Troyes (France), signé le 03 juillet 2018 par le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Pr Maurice Aurélien SOSSO.

L'objet de cet accord est la « Mise en Œuvre des Standards Européens au Bénéfice des Formations d'Ingénieurs au Cameroun MOSE-FIC ».

Ce Projet est cofinancé par ERASMUS+ et les bénéficiaires sont :

- Université de Technologie de Troyes,
- Université de Mons,
- Université Technique de Sofia,
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé,
- Institut Saint Jean,
- Institut UCAC-ICAM

Le projet MOSE-IFC permet à des établissements européens coordonnés par l'Université de technologie de Troyes d'accompagner l'ENSP et d'autres établissements, dans la définition d'une méthode propre d'amélioration de la qualité pour atteindre un standard international transférable aux autres formations d'ingénieurs.

L'accompagnement, très structuré, portera sur l'ensemble des phases du processus (définition des objectifs, approche programme et compétences, définition des évolutions, processus d'accréditation, mise en place des évolutions, qualité permanente). Il couvrira l'ensemble des problématiques concernées (aspects pédagogiques, didactiques, institutionnels, économiques, administratifs, relations extérieures, gouvernance, déploiement de plateformes technologiques polyvalentes adaptées...), pour garantir une prise en main autonome et effective des processus qualité.

Pour chaque étape, les personnels (enseignants et administratifs) seront formés, sur site ou par immersion dans les établissements européens, puis accompagnés pour la prise en charge de chacun des éléments nécessaires à l'obtention du renouvellement des accréditations et à leur maintien dans le respect de leur contexte socio-économique et culturel.

LES COMPÉTENCES DE L'ENSPY

Ces compétences sont le fruit des travaux dans le cadre du Projet MOSE-FIC. Il s'agit précisément de l'approche programme pilotée par Timothée TOURY de l'UTT.

1/ Analyser un contexte, modéliser une situation technique ou socio-économique, grâce à la maîtrise des savoirs académiques fondamentaux et/ou spécialisés.

2/ Concevoir, moderniser et mettre en œuvre des procédés ou des systèmes de production adaptés et performants, en s'assurant du respect des normes qualité et sécurité.

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

3/ Développer des infrastructures techniques (génie civil, eau, énergies, aménagement urbain, informatique...) en respectant l'environnement, et en tenant compte des implications sociétales.

4/ Manager un projet (technique, industriel) d'envergure ou manager une équipe ou une organisation, en coordonnant le travail en équipe et en tirant parti des différences complémentaires.

5/ Entreprendre ou élaborer des solutions innovantes et créatives, pour répondre aux défis locaux, en tenant compte des ressources et des besoins régionaux.

Les Maillons :

1/ Analyser un contexte, modéliser une situation technique ou socio-économique, grâce à la maîtrise des savoirs académiques fondamentaux et/ou spécialisés

Maillon 1 : Mobiliser les savoirs scientifiques académiques fondamentaux dans les pratiques d'analyse, de conception, de modélisation et de recherche, aussi bien dans les disciplines scientifiques et techniques que dans les disciplines humaines et sociales.

Maillon 2 : Dresser l'état des indicateurs du contexte socio-économique, après avoir enquêté sur le contexte et recueilli les informations.

Maillon 3 : Etablir un diagnostic ou une analyse critique, et déterminer les enjeux multidimensionnels d'une situation complexe (technique ou humaine), mesurer et évaluer les forces et les faiblesses, les ressources et les besoins.

Maillon 4 : Prédire, modéliser, optimiser un phénomène, dans un domaine d'application spécialisé. Modéliser et développer de nouveaux systèmes ou produits grâce aux logiciels, et évaluer leur performance.

2/ Concevoir, moderniser et mettre en œuvre des procédés ou des systèmes de production adaptés et performants, en s'assurant du respect des normes qualité et sécurité

Maillon 1 : En s'appuyant sur une expertise et une veille technologiques et réglementaires, concevoir un procédé qui réponde à des normes qualité et sécurité, et mettre en conformité un système.

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

Maillon 2 : Planifier la production, coordonner l'évolution de plusieurs systèmes ou sites, optimiser l'organisation en utilisant différents outils ou logiciels.

Maillon 3 : Concevoir et mettre en œuvre la démarche qualité, suivre et contrôler les indicateurs, maîtriser les ouvrages.

3/ Développer des infrastructures techniques (génie civil, eau, énergies, aménagement urbain, informatique...) en respectant l'environnement, et en tenant compte des implications sociétales

Maillon 1 : Intégrer les attentes techniques, économiques, environnementales et sociales, au moment de la conception, de la réalisation et de la gestion ou du démantèlement des ouvrages : maîtriser les principes de la responsabilité sociale de l'entreprise ; choisir des infrastructures qui répondent aux besoins et enjeux sociétaux, définis après enquête et analyse.

Maillon 2 : Prévenir, mesurer et corriger l'impact des méthodes de production sur l'environnement. Respecter la réglementation en matière de développement durable, et mettre en œuvre des technologies moins polluantes : choix des matériaux, procédés...

Maillon 3 : Dans cette approche globale et multidimensionnelle de la construction durable, s'approprier de nouvelles technologies pour développer des infrastructures efficaces de moindre impact après en avoir étudié la faisabilité.

Maillon 4 : Réaliser les programmes d'entretien ou de réhabilitation des infrastructures existantes, et veiller à développer les capacités de production des infrastructures à venir.

4/ Manager un projet (technique, industriel) d'envergure ou manager une équipe, une organisation, en coordonnant le travail en équipe et en tirant parti des différences complémentaires

Maillon 1 : Diriger et gérer un projet technique, industriel ou agro-pastoral de A à Z, en intervenant dans les aspects techniques et scientifiques en cas de besoin, et en s'adaptant rapidement aux changements. Maîtriser les techniques de gestion de projet.

Maillon 2 : Manager et coordonner le travail en équipe, planifier et répartir les tâches. Maîtriser les techniques du management d'équipe en tenant compte des aspects juridiques et humains.

Maillon 3 : Garantir et faciliter la communication entre les membres, gérer les différences, et favoriser la liberté d'expression.

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

Maillon 4 : Gérer les ressources financières et logistiques du projet ou de l'entreprise. Maîtriser la gestion dans ses aspects organisationnels, juridiques, économiques et éthiques.

Maillon 5 : Remplir une mission à l'étranger, grâce à la maîtrise de l'anglais, une ouverture interculturelle et une mobilité géographique.

5/ Entreprendre, élaborer des solutions innovantes et créatives pour répondre aux défis locaux, en tenant compte des ressources et des besoins régionaux

Maillon 1 : Maîtriser le contexte local dans sa complexité, relever les besoins, les difficultés, mais aussi les ressources et les atouts de la sous-région, pour développer une activité professionnelle pertinente.

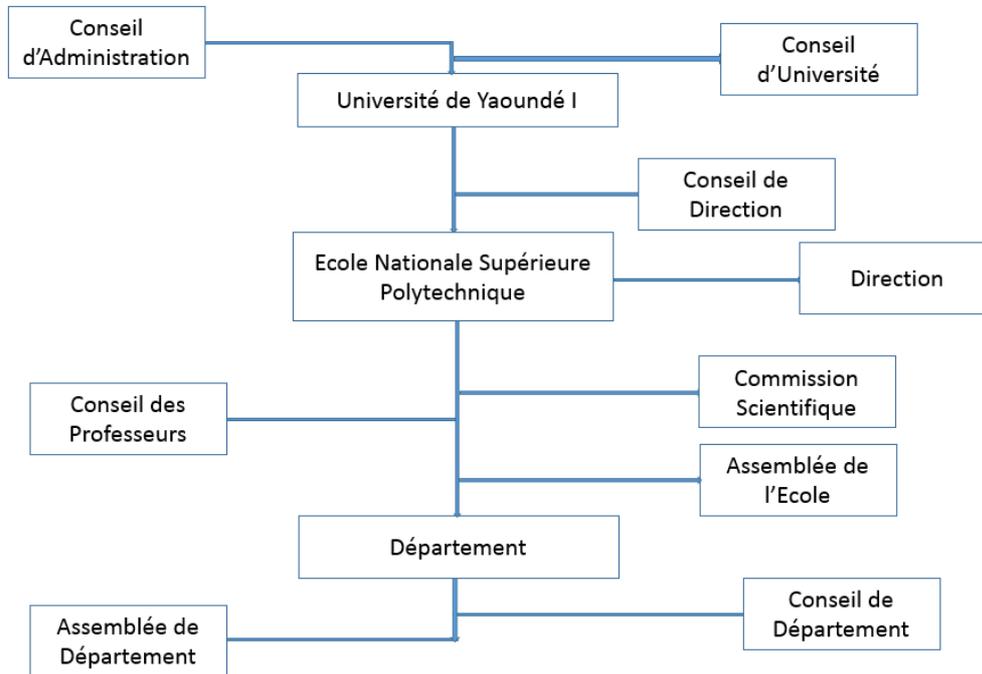
Maillon 2 : Grâce à la maîtrise du contexte régional, créer son entreprise ou orienter la recherche et le développement pour anticiper les besoins spécifiques.

Maillon 3 : Proposer des innovations et/ou des partenariats pour intensifier les relations économiques et mieux saisir les opportunités d'exportation.

L'ENSPY AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

En conformité avec les dispositions générales de la loi N° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun, l'ENSPY est placée sous l'autorité administrative de l'Université de Yaoundé I par décret N°93/036 du 29 janvier 1993. À cet effet, les instances de gouvernance de cette université prennent également part à la gestion de l'ENSPY. Toutefois, l'ENSPY dispose de ses propres instances de pilotage dont certains sont autonomes et d'autres font des propositions de décisions aux organes de l'université

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)



Cette figure présente les instances de concertation entre l'Université de Yaoundé I et l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé.

Le Comité de Direction (CD) a compétence consultative générale sur tout ce qui touche aux intérêts de l'École, à son avenir et à sa place dans la nation. Il est notamment chargé d'étudier et de promouvoir tout ce qui peut contribuer à améliorer la formation dont l'ENSP a la charge.

Dans le cadre de son fonctionnement, l'école dispose de trois (03) organes de gestion et de concertation à savoir : l'assemblée générale de l'école, le conseil des professeurs et les conseils du département.

L'assemblée générale de l'école

La composition de l'assemblée générale de l'école est la suivante :

- Président : Directeur
- Membres :
 - Tous les enseignants permanents ;
 - Deux (2) représentants de l'association des étudiants qui ont voix délibérative, sauf lorsque les travaux ont trait au corps enseignant et à la sanction des études.

Le Président de l'assemblée de l'école peut inviter toute personne à prendre part, avec voix consultative, aux travaux de l'assemblée en raison de sa compétence sur les questions inscrites à l'ordre du jour. L'assemblée générale de l'école émet des avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'École. Elle se réunit une fois par semestre et chaque fois que cela est jugé nécessaire, sur convocation de son Président. Son secrétariat est assuré par le Chef de la Division des Affaires Financières.

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

Le conseil d'établissement

Le Conseil d'Etablissement est composé comme suit :

- Président : Directeur
- Membres :
 - Le Directeur Adjoint ;
 - Les chefs de départements ;
 - Les chefs de laboratoires ou d'unités de recherche ;
 - Les professeurs ;
 - Les maîtres de conférences ;
 - Deux (2) représentants des chargés de cours, élus par leurs pairs, pour une période de trois (3) ans renouvelable deux (2) fois ;
 - Deux (2) représentants des assistants élus par leurs pairs, pour une période de trois (3) ans renouvelable deux (2) fois.

Le Conseil d'Etablissement est saisi pour avis sur :

- La création de nouveaux enseignements, départements, laboratoires et unités de recherche ;
- Le régime, l'organisation et le programme des études ;
- Les modalités de l'évaluation continue ;
- Le recrutement, les avancements et les promotions des enseignants ;
- Les questions relatives à la discipline des étudiants, conformément aux textes en vigueur.

Le secrétariat du conseil d'établissement est assuré par le Directeur Adjoint. Le conseil d'établissement se réunit au moins deux (02) fois par semestre et en tant que de besoin sur convocation de son Président. Les fonctions de membre du conseil d'établissement sont gratuites.

Le Conseil des Professeurs

Le Conseil de Professeur est composé comme suit :

- Président : Directeur
- Membres :
 - Le Directeur Adjoint ;
 - Les Chefs de Département ;
 - Les professeurs ;
 - Les Maîtres de Conférences ;
 - Les Chefs de Divisions.

Le Secrétariat du Conseil de Professeurs est assuré par le

Le Conseil des Professeurs :

- Emet un avis préalable sur les créations d'enseignements, le régime, l'organisation des études et leur évaluation, les programmes ainsi que le recrutement et l'avancement des membres du corps enseignant ;
- Examine le projet de budget de l'Ecole ;
- Connaît des questions disciplinaires conformément aux dispositions régissant l'Université de Yaoundé 1 ;
- Assure la coordination des activités scientifiques et académiques entre le corps enseignant de l'Ecole et ceux des autres établissements de l'Université de Yaoundé 1.

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

Il se réunit une fois par trimestre et en tant que de besoin sur convocation de son Président.

L'assemblée du département

L'Assemblée de Département est composée comme suit :

- Président : Directeur
- Membres :
 - Tous les enseignants du Département ;
 - Deux (02) représentants des étudiants élus pour une durée d'un (01) an.

Toutefois, à l'occasion de l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants, l'assemblée de département ne comprend que les enseignants ayant un grade au moins égal à celui du cas examiné. A l'occasion de l'examen des questions des programmes de cours, l'Assemblée de Département devient le Conseil de Département. En plus des membres cités plus haut, les membres du monde socioprofessionnel de la filière concernée peuvent s'ajouter à l'assemblée de département.

Elle émet un avis sur :

- Les programmes du Département en matière de formation initiale ;
- La création des enseignements, des options de formation et l'organisation des programmes de recherche ;
- Le recrutement des enseignants permanents, des enseignants vacataires, les avancements et les promotions des enseignants permanents du département ;
- La carrière des enseignants ;
- La promotion des enseignants permanents ;
- La politique du département en matière de formation et de recherche.

L'Assemblée du Département se réunit au moins deux (2) fois par semestre, et chaque fois que cela est jugé nécessaire, sur convocation de son président. Elle peut aussi être convoquée à la demande de la moitié de ses membres sur un ordre du jour précis et notifié au moins quinze (15) jours à l'avance à tous les membres. Le procès-verbal de chaque réunion de l'Assemblée de Département est transmis dans les quinze (15) jours suivant la réunion au Directeur de l'École.

Le Conseil d'Administration est la plus grande instance de l'Université.

Il est composé des membres statutaires et des membres invités en raison de leurs compétences sur les points inscrits à l'ordre du jour d'une réunion donnée. Le président du Conseil d'Administration (CA) est nommé par un décret du Président de la République. La composition complète du CA est la suivante :

- **Président**
 - Nommé par Décret du président de la République
- **Rapporteur**
 - Le Recteur de l'Université de Yaoundé I
- **Membres**
 - Représentant de la Présidence de la République ;
 - Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur ;
 - Représentant des Services du Premier Ministre ;
 - Représentant du Ministre de la Recherche Scientifique et Technique ;
 - Représentant du Ministre des Finances ;
 - Représentant du Ministre des Enseignements Secondaires ;

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

- Représentant du ministère de la fonction publique ;
- Vice-recteur chargé de l'Enseignement, de la Professionnalisation et du Développement des Technologies de l'Information ;
- Vice-recteur chargé de la Recherche, de la Coopération des Relations avec le Monde des Entreprises ;
- Vice-recteur chargé du Contrôle et de l'évaluation ;
- Secrétaire Général de l'Université de Yaoundé I ;
- Conseiller Technique auprès du Recteur ;
- Doyen Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines ;
- Doyen Faculté des Sciences ;
- Doyen Faculté des Médecine et des Sciences Biomédicales ;
- Directeur de l'École Normale Supérieure ;
- Directeur de l'École Nationale Supérieure Polytechnique ;
- Directeur Institut Universitaire de Technologie du Bois de Mbalmayo ;
- Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation ;
- Directeur des Affaires Administratives et Financières ;
- Directeur des Infrastructures, de la planification et du développement ;
- Directeur des centres des œuvres universitaires ;
- Des représentants du corps enseignant élu par leurs pairs pour une période de trois ans renouvelables une fois, à raison d'un par grade et par établissement ;
- Quatre représentant des étudiants élus chaque année par leurs camarades, à raison d'un pour les grandes écoles et de trois pour les facultés ;
- Deux délégués des personnels administratifs.

Le CA se réunit une fois par semestre en session ordinaire et en session extraordinaire sur convocation de son Président ou sur proposition des deux tiers de ses membres chaque fois que cela est nécessaire. En termes de missions, le CA :

- Assure l'exécution du plan de développement de l'Université tel que défini par le Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique et arrêté par le Président de la République ;
- Délibère et arrête le budget de l'Université dans la limite des crédits et des moyens disponibles ;
- Adopte les résolutions prises par le Conseil de l'Université.

Peuvent également prendre part, sur invitation du Président et à titre consultatif, toutes autres personnalités dont notamment les Représentants des Milieux d'Affaires ou Professionnels en raison de leur compétence sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Le CA est consulté ou émet des avis sur :

- La création des Etablissements, Départements, Laboratoires et Centres Spécialisés ;
- Les orientations et les choix de coopération universitaire.

Il examine :

- Toutes les questions qui lui sont soumises par l'autorité de tutelle, par son Président ou par le Chef de l'Institution Universitaire ;
- Le régime, l'organisation et le programme des études et de la recherche ;

Etablissement : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

- Toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ou le Recteur et relatives à la vie et aux intérêts de l'Université.

L'ENSPY compte sur cet accord de partenariat Mose-fic pour asseoir définitivement un processus qualité fort au sein de l'École.